



ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU GHAMU

21 JANVIER 2017 À PARIS

10 h à l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), salle René Jullian,
2 rue Vivienne, Paris 2^e arrondissement

PROCÈS VERBAL

(Activité 2016)

Le samedi 21 janvier 2017, les membres du Ghamu se sont réunis en A.G. extraordinaire sur convocation de Josiane Sartre, présidente de l'association.

Nombre de présents ou de représentés à l'A.G. du 21 janvier 2017 : **51**, dont **8** procurations.

Nombre d'adhésions à la date du 21 janvier 2017 : **39**.

Il a été établi une feuille de présence signée par chacun des participants lors de leur arrivée à la réunion.

Josiane Sartre est désignée comme présidente de séance, assistée de Claire Ollagnier, vice-présidente, et Anaïs Bornet est chargée de rédiger le procès-verbal en tant que secrétaire de séance.

Josiane Sartre, présidente de l'association, ouvre la séance à 10h26. Après des mots de remerciements et de bienvenue, elle renouvelle les vœux de l'association pour une brillante et conviviale année 2017. Elle remercie particulièrement M. Alain Duplouy, directeur de l'UFR 03 à l'université Paris I, qui a mis à la disposition du Ghamu la salle dans laquelle se tient l'assemblée.

Elle rappelle le caractère exceptionnel de l'Assemblée Générale de ce jour, en premier lieu par les propositions de modification de deux articles des statuts de l'association qui seront délibérées, et enfin parce que l'assemblée sera suivie d'une fête donnée en l'honneur de Daniel Rabreau, président fondateur en 1976 – avec Monique Mosser, Jean-Louis Harouel et Olivier Choppin de Janvry – du Ghamu, dont c'est le 40^{ème} anniversaire.

Josiane Sartre donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour

- Résumé du P.V. de l'A.G. du 30 janvier 2016
- Rapport moral et d'activités de l'année 2016
- Rapports financiers (exercice 2016)
- Modification d'articles des statuts de l'association
- Révision des taux de cotisation
- Élections au C.A
- Nomination du nouveau Bureau
- Présentation du programme des activités 2017
- Questions diverses
- Présentation de l'ouvrage *Les Arts Réunis*
- Buffet-déjeuner offert par le Ghamu.

— La présidente fait approuver l'ordre du jour de l'A.G. : approuvé à l'unanimité —

P.V. de l'A.G. du 30 janvier 2016

La présidente fait la lecture du résumé du P.V. de l'A. G. du 30 janvier 2016 (activités 2015). Il est rappelé que le texte intégral est disponible sur le site internet du Ghamu.

— La présidente fait approuver le P.V. de l'A.G. du 30 janvier 2016 : approuvé à l'unanimité —

Rapport moral et d'activités 2016

En premier lieu, la présidente informe que le Ghamu a une nouvelle fois bénéficié de la subvention de la Ville de Paris en 2016, et annonce que le dossier de demande de subvention pour l'année 2017 a été déposé au mois de novembre, dans les délais. Il est rappelé que ce soutien financier, renouvelé chaque année depuis de nombreuses années, est essentiel au développement des activités du Ghamu. La présidente renouvelle ses remerciements à la Ville de Paris et ses représentants en charge du suivi de nos dossiers de demandes de subventions annuelles.

PROGRAMME DE VISITES 2016

Josiane Sartre témoigne ensuite du franc succès remporté par le cycle de visites « *Paris (et ailleurs) : de dôme en dôme...* » proposé par Léonore Losserand et Francesco Guidoboni au cours de l'année 2016. Les participants ont été nombreux, notamment à la visite du dôme des Invalides, de la chapelle de la Sorbonne, du siège du PCF, mais aussi lors de la journée organisée au château d'Anet.

La présentation au mois de février de la collection des photographies conservée à la bibliothèque des Arts décoratifs de Louis-Emile Durandelle, photographe entre autres du Sacré-Cœur en construction sous le Second Empire, a également suscité l'intérêt. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir la bibliothèque des Arts décoratifs qui est ouverte à tous.

ADHERENTS

Un point est fait sur l'évolution des adhésions au Ghamu ces dernières années, dont le nombre a été en constante augmentation depuis 2014 grâce à l'attractivité de nos promenades/visites : en 2015 il était de 55 inscrits, en 2016 il était de 70. Il s'agit d'une progression très encourageante qui témoigne de notre audience nouvelle auprès du public amateur du patrimoine.

Josiane Sartre rappelle que l'un des objectifs principaux du Ghamu est de s'ouvrir aux spécialistes de l'art comme aux amateurs du patrimoine afin de multiplier les contacts entre les chercheurs et les étudiants en histoire de l'art avec le public non spécialiste. Regagner l'intérêt des étudiants reste encore un but à atteindre, auquel le Ghamu doit s'attacher tout particulièrement en 2017.

ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Au cours de l'année 2016, le Ghamu, régulièrement sollicité, a eu l'occasion de soutenir divers événements et publications scientifiques sur le thème des arts au XVIII^e siècle.

Organisé par le Centre André Chastel avec le soutien du Ghamu et de la Société Archéologique de Sens, les deux journées du colloque international « *Servandoni et son temps. Architecture, peinture, spectacles* » (INHA, 27-29 juin 2016), initié par Francesco Guidoboni, membre actif du Ghamu, ont connu un réel succès et ont réuni un grand nombre de spécialistes français et étrangers. Josiane Sartre se félicite que le Ghamu devienne un partenaire régulier de ces réunions internationales.

PUBLICATIONS

La présidente mentionne ensuite les nombreuses publications parues dans notre discipline au cours de l'année précédente, grâce au dynamisme scientifique de nombreux membres :

- *Petites maisons, du refuge libertin au pavillon d'habitation en Île-de-France au siècle des Lumières* de Claire Ollagnier (vice-présidente du Ghamu) aux éditions Mardaga, en avril.
- *La saline royale d'Arc-et-Senans* par Dominique Massounie (membre du C.A du Ghamu) aux Éditions du Patrimoine, en septembre.
- Le premier volume de l'ouvrage collectif *Paris et ses églises du Grand Siècle aux Lumières*, auquel a collaboré Léonore Losserand (membre du C.A. du Ghamu) paru chez Picard, en novembre.
- *Visions de l'Empire du Milieu au XVIII^e siècle en France. Illustrations des Mémoires concernant les Chinois (1776-1791)* par Chao Ying Lee (un de nos membres de Taïwan) aux éditions de L'Harmattan, en avril.

Josiane Sartre annonce la parution de deux ouvrages financés par le Ghamu :

- Les actes du colloque *Chalgrin (1739-1811), architectes et architectures de l'Ancien Régime à l'Empire*, (1-3 décembre 2011) ont été publiés sous le titre *Chalgrin et son temps, architectes et architecture de l'Ancien Régime à la Révolution*, sous la direction de **Basile Baudes** et **Dominique Massounie**, paru aux éditions William Blake avec le concours des universités de Bordeaux, Nanterre et Paris Sorbonne au début de cette année 2017.

- *Les Arts réunis. Etudes offertes à Daniel Fabreau*, paru en décembre 2016 avec le concours de la Ville de Paris aux Nouvelles Editions Latines sous la direction de **Janine Barrier, Claire Ollagnier et Josiane Sartre**.

La présidente témoigne de sa satisfaction de voir l'association développer avec succès ses principales missions, inscrites à l'article 2 de ses statuts, à savoir « *diffuser, réaliser, promouvoir, diriger, coordonner toutes recherches, publications, réalisations dans les domaines qui sont les siens, c'est-à-dire l'histoire de l'art.* », et conclut en remerciant l'équipe du Ghamu pour son travail et son dynamisme, notamment Janine Barrier, qui a transmis sa lettre de démission de son poste de secrétaire générale.

— *La présidente fait approuver le rapport moral et d'activités 2016 : approuvé à la majorité (1 abstention) —*

Rapports financiers

Josiane Sartre donne la parole à François Thill, trésorier de l'association, afin d'exposer le budget 2016 et le budget prévisionnel 2017.

BUDGET DE L'ANNEE 2016 [document projeté lors de l'AG]

Les recettes de l'exercice 2016 se portent à **6 012** euros dont 1 012 euros provenant des adhésions, le reste provenant de la subvention de la ville de Paris à concurrence de 5 000 euros.

Les dépenses de l'exercice 2016 se portent à **24 467,30** euros et sont constituées des frais bancaire et assurance, fonctionnement de l'association, activités scientifiques, participation au colloque « Servandoni », publication des actes du colloque Chalgrin et des *Arts réunis*.

	Recettes	Dépenses
Adhésions	1 012	
Subvention Ville de Paris	5 000	
Assurance & Banque		160
Fonctionnement AG / CA		391,10
Activités scientifiques		427,20
Participation Colloque Servandoni		2 000
Publications (Chalgrin & Mélanges)		21 489
TOTAL	6 012 €	24 467,30 €

Le trésorier tient les éléments financiers à la disposition des adhérents.

— *Le trésorier fait approuver le budget 2016 : approuvé à l'unanimité —*

BUDGET PREVISIONNEL 2017 [document projeté lors de l'AG]

Pour l'année 2017, l'association compte sur la recette des adhésions et de la subvention de la Ville de Paris.

Les dépenses suivantes sont envisagées pour l'exercice 2017 : frais bancaire et assurance, fonctionnement de l'association, activités scientifiques et refonte du site internet.

	Recettes	Dépenses
Adhésions	1 000	
Subvention Ville de Paris	5 000	
Assurance & Banque		200
Fonctionnement AG / CA		1500
Activités scientifiques		500
Refonte site Web		1050
Avances sur futures publications		2 750
TOTAL	6 000 €	6 000 €

— *Le trésorier fait approuver le budget prévisionnel 2017 : approuvé à l'unanimité —*

Modification des statuts de l'association

La parole est laissée à Claire Ollagnier, vice-présidente, qui poursuit l'ordre du jour. Elle rapporte à l'Assemblée la proposition du Conseil d'administration de modifier les articles 3 et 10 des statuts de l'association :

- **Article 3** : qui situe le siège du Ghamu à Paris. Le courrier de l'association est géré depuis plusieurs années par Claire Ollagnier, qui le reçoit à son adresse personnelle. Bien que cette adresse ne soit plus parisienne depuis peu, il est plus simple de conserver l'organisation traditionnelle et de déplacer officiellement le siège de l'association à Vanves.
- **Article 10** : qui stipule que les administrateurs de l'association doivent être de nationalité française. Ce statut empêche en effet l'intégration au C.A. de membres du Ghamu de nationalité étrangère.

Nouvelle rédaction proposée :

- **Article 3** : « *Le siège social de l'association est à Vanves. Le Conseil d'administration a le choix de l'immeuble où le siège est établi, et peut le transférer par simple décision.* »
- **Article 10** : « *L'association est administrée par un conseil composé de 16 membres au plus, élus au scrutin secret pour 4 années par l'Assemblée générale et choisis dans la catégorie des membres actifs jouissant de leurs droits civils.* »

Après quelques questions et remarques, il est procédé au vote.

— *La vice-présidente fait approuver la modification des statuts : approuvée à l'unanimité* —

Révision des taux de cotisation

La vice-présidente fait part de la volonté du C.A de proposer une augmentation des montants des cotisations du Ghamu. Elle rappelle que les montants des adhésions sont restés fixes depuis 2002, et demeurent beaucoup moins élevés que les tarifs d'adhésion d'autres associations.

Taux actuel des cotisations (janvier 2003) :

- Membres participants (actifs) : 16 € (décision A. G. 15 juin 2002)
- Membres étudiants (actifs) et adhérents : 8 € (*ibid.*)
- Membres bienfaiteurs (actifs) : 32 € (*ibid.*)
- Membres correspondants étrangers (actifs ou non) : 16 € (*ibid.*)
- Membres ménage/couple (actif) : 25 € (*ibid.* et A.G. de 1999)

C'est pourquoi les membres du C.A. ont décidé de proposer les augmentations suivantes :

- Membres participants (actifs) : **20€**
- Membres correspondants étrangers (actifs ou non) : **20€**
- Membres ménage/couple (actif) : **30€**
- Membres étudiants (actifs) et adhérents : **8 € inchangé**
- Membres bienfaiteurs (actifs) : **50€**

S'ensuivent des discussions parmi les membres de l'Assemblée au sujet des nouveaux tarifs, notamment pour le tarif étudiant qui demeure inchangé. Afin de clore les débats, la vice-présidente propose alors de faire voter ces modifications en deux temps.

— *La vice-présidente fait approuver la révision du taux de cotisation de l'adhésion étudiante : approuvée à la majorité (7 oppositions et 1 abstention)* —

— *La vice-présidente fait approuver la révision des autres taux de cotisation : approuvée à l'unanimité* —

Les membres présents sont chaleureusement invités à renouveler leur cotisation pour l'année 2017. Le bureau fait circuler les nouveaux bulletins d'adhésions, conformes aux nouveaux tarifs en vigueur.

Élections au Conseil d'Administration

Claire Ollagnier informe les adhérents de l'arrivée à terme des mandats de 3 administrateurs du C.A : Anaïs Bornet, Emmanuel Château, et Alexia Lebeurre. Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans. Par ailleurs, elle annonce la candidature de Francesco Guidoboni (entre autres co-organisateurs depuis 2 ans des cycles de visites du Ghamu) en tant que membre du C.A, et l'invite à se présenter aux membres de l'Assemblée.

Anaïs Bornet et Alexia Lebeurre ont envoyé au Bureau de l'association leur candidature afin de renouveler leur mandat au sein du C.A. Emmanuel Château n'a pas souhaité renouveler sa candidature, et il est vivement remercié à cette occasion pour son implication au sein du Ghamu et notamment son expertise concernant la vie numérique de l'association.

La liste des candidats souhaitant intégrer le C.A du Ghamu est présentée : Anaïs Bornet, Francesco Guidoboni et Alexia Lebeurre.

— La vice-présidente fait approuver les candidatures des nouveaux membres du C.A : approuvées à l'unanimité —

Suite à la démission de Janine Barrier de sa fonction de secrétaire générale, Anaïs Bornet s'est portée candidate pour la remplacer. Le C.A. se retire donc pour procéder à l'élection d'un nouveau Bureau. Anaïs Bornet est élue secrétaire générale à l'unanimité. Janine Barrier est vivement remerciée et, à cette occasion, le C.A. la nomme à l'unanimité « Membre d'honneur » du Ghamu.

Nouveau membre d'honneur

Claire Ollagnier annonce à l'Assemblée que le Ghamu compte désormais un membre d'honneur supplémentaire : Janine Barrier, très active au sein de l'équipe et notamment de la jeune équipe, secrétaire générale de 2015 à 2017. Très applaudie, Janine Barrier prononce quelques mots face aux membres.

Activités programmées pour 2017 et 2018

La vice-présidente laisse la parole à Yvon Plouzenec, co-organisateur du nouveau cycle de conférences du Ghamu de 2017 :

- **Tables rondes « Le métier de l'architecte au XVIII^e siècle »,** organisées par Dominique Massounie, Yvon Plouzenec et Marie-Luce Pujalte-Fraysse.
 - ✓ **Vendredi 24 février** — « La monographie d'architecte, sujet dépassé ou nouvelles perspectives méthodologiques ? »
 - ✓ **Vendredi 17 mars** — « L'architecte sur le terrain : de l'agence au chantier, entre hommes de l'art et techniciens »
 - ✓ **Vendredi 28 avril** — « La carrière de l'architecte : stratégies, alliances, réseaux, publicité, fonctions »

Yvon Plouzenec ajoute que l'objectif principal de ces tables rondes, ouvertes largement aux étudiants, est d'être un cadre pour des discussions, des rencontres et des échanges, d'où le terme choisi de « table ronde ». Ces séances de discussions serviront de travail préparatoire à une journée d'étude prévue le 11 mai à l'université de Poitiers.

Dominique Massounie précise que ces tables rondes se dérouleront à l'université Paris-Nanterre, les vendredi de 16h à 18h.

- **Un nouveau cycle de visites « Paris de jardin en jardin »,** sous la direction d'Anaïs Bornet, pour faire suite aux cycles de visites du Ghamu « Paris de dôme en dôme » des deux années précédentes.
 - ✓ **Samedi 18 février** — Introduction. Présentation des collections sur l'art des jardins de la bibliothèque des Arts décoratifs par Josiane Sartre.
 - ✓ **Samedi 25 mars** — Visite du jardin des Tuileries par Emmanuelle Héran
 - ✓ **Avril** — Visite des jardins de Trianon par Gabriela Lamy
 - ✓ **Mai** — Journée à Arnouville, sur une proposition de Cécile Lestienne
 - ✓ **Juin** — Journée à Méréville
 - ✓ **Octobre** — Visite du jardin des Buttes Chaumont par Isabelle Lévêque

Anaïs Bornet ajoute que les dates manquantes ne tarderont pas à être fixées avec les intervenants, et que les adhérents seront informés au plus vite du programme détaillé et des modalités d'inscription via la newsletter du Ghamu et le site internet.

- **Projet de refonte du site internet du Ghamu** (activité externalisée)
Yvon Plouzenec reprend la parole afin d'exposer les nouveautés projetées pour le site internet du Ghamu. Ce site internet, créé en 2005 par Antoine Rabreau, arrive en fin de vie et ne propose pas de fonctionnalités avancées correspondant aux nouveaux contenus générés par l'association ; c'est pourquoi le créateur du site

propose une solution technique de migration des contenus du site vers un nouveau système, permettant de conserver tout le contenu du site actuel et les archives.

L'équipe du site internet souhaite un nouveau système de gestion de contenu qui serait plus lisible, avec des catégories d'articles facilement identifiables, une galerie photos, ainsi qu'une navigation plus aisée. De plus, un accès direct vers les fiches biographiques mises en ligne sur le site serait aménagé pour les adhérents, offrant davantage d'autonomie et de possibilités de personnalisation pour chaque auteur.

Des questions sont soulevées dans l'Assemblée au sujet du développement de certaines rubriques (comme celle des « Introuvables »), ou encore sur le devenir des publications en ligne du Ghamu, activité suspendue depuis quelques années. La vice-présidente affirme que la relance des publications numériques est prévue. Ces publications seront mises en valeur sur le nouveau site internet, qui permettra une mise en ligne plus aisée et rapide.

➤ **Projet Bélanger 2018** : colloque et études documentaires

Claire Ollagnier poursuit sur le projet d'un colloque imaginé autour de l'architecte François-Joseph Bélanger en 2018, année du bicentenaire de sa mort, événement inscrit depuis peu au registre des Commémorations nationales.

Daniel Rabreau et Claire Ollagnier propose l'organisation de ce colloque à l'automne 2018, qui serait l'occasion de s'arrêter sur les architectes ayant vécu le passage de l'Ancien Régime à l'Empire, période encore peu connue dans le domaine de l'histoire de l'architecture. La visite à Méréville et les tables rondes pourraient faire le lien avec ce thème et préparer le prochain colloque grâce à des campagnes photographiques, des études documentaires, etc.

Les partenaires sollicités pour ce colloque sont les universités Paris I et Paris IV, et la fondation Archivio del Moderno à Mendrisio en Suisse.

En avant-première, la liste des membres du comité scientifique pressenti est donnée à l'Assemblée.

Présentation des Arts réunis

L'Assemblée générale est prolongée par la fête donnée en l'honneur de Daniel Rabreau, fondateur du Ghamu en 1976 avec Monique Mosser, Olivier Choppin de Janvry et Jean-Louis Harouel. Elle débute par le discours de la présidente (*transcription page suivante*), Josiane Sartre qui, au nom des membres de l'association, de ses amis, confrères et anciens étudiants, remet à Daniel Rabreau le volume-cadeau *Les Arts réunis* publié par le Ghamu aux Nouvelles éditions Latines.

Après les congratulations d'usage, la fête se poursuit autour d'un buffet-déjeuner pour célébrer le 40ème anniversaire de l'association et son fondateur, Daniel Rabreau.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'A.G est close à 12h15.

Fait à Paris, le 31 janvier 2017

La Présidente
Josiane Sartre



La Secrétaire générale
Anaïs Bornet



Discours prononcé par Josiane Sartre pour la remise de l'ouvrage
Les Arts réunis Etudes offertes à Daniel Rabreau
le 21 janvier 2016

Chers amis,

Je suis très heureuse de prendre la parole au milieu de cette assemblée venue nombreuse aujourd'hui pour fêter Daniel, notre ami – Daniel, le professeur émérite et le président fondateur de notre association, le Ghamu, en 1976 avec Monique Mosseer, Olivier Choppin de Janvry et Jean-Louis Harouel – Daniel, « *l'Homme du monde éclairé par les Arts* ».

Au nom des membres du Ghamu, au nom de tes amis, confrères et disciples, c'est un grand honneur pour moi, Cher Daniel, de te remettre ces *Mélanges* qui te sont dédiés par leurs cinquante deux auteurs sous le titre *Les Arts réunis*. Je n'en citerai que deux, Chao-Ying Le et l'abbé Jean-Cyrille Sow, tous deux venus spécialement de Taïwan et de Venise.

Ce n'est pas à moi mais à Jean-Louis Taupin qu'aurait dû revenir ce rôle, lui qui spontanément nous envoya son texte relatant votre carrière, toi, le professeur, lui, l'architecte. Il est l'introduction de l'ouvrage, tu le liras, vous le lirez tous...

Sur une idée originale qui revient à Janine Barrier, Voltaire, si fréquemment évoqué par toi, en fut le fil conducteur. Comme lui en 1739, nous accomplîmes le Voyage à la recherche du *Temple du Goût* :

« C'est un séjour qui ressemble au *Temple de l'Amitié* dont tout le monde parle, où peu de gens vont [...] Sur ce petit pèlerinage Aussitôt on demandera Que [l'on] commence un gros ouvrage... »

Ce gros ouvrage, ces Arts réunis – architecture, beaux-arts, peinture, dessin, sculpture, art des jardins, embellissement des villes – sont autant de témoins de l'histoire du goût principalement au XVIIIème siècle. A travers la plume de leurs auteurs, ils rendent hommage au professeur que tu fus durant quarante années, à l'éminent spécialiste de l'art au Siècle des lumières. Tous t'expriment, Cher Daniel, leur déférente amitié.

Je voudrais ici remercier du fond du cœur tous nos auteurs pour leur réceptivité, leur ponctualité et la qualité de nos échanges durant ces deux années. Ils ont répondu présents et ont joué le jeu jusqu'au bout. Sans eux, *Les Arts réunis* n'auraient pas pris corps.

Je renouvelle mes sincères remerciements au Conseil de Paris dont la participation financière a permis la publication de cet ouvrage et je remercie Les Nouvelles Editions Latines, tout particulièrement François-Xavier Sorlot qui a œuvré avec nous pour la réussite de cette édition, se pliant à nos exigences qui furent nombreuses ! Un grand merci aussi à Gilles Arira qui a conçu avec beaucoup de sensibilité la composition et le graphisme de l'ouvrage : texte, illustrations et couverture.

Ce fut une belle aventure et je n'exprime qu'un souhait, Cher Daniel, que tu prennes autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le composer, Janine Barrier, Claire Ollagnier et moi-même.